



Commune de Val-de-Ruz

Conseil général

Législature 2012 - 2016

Procès-verbal n° 14

Séance du Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz
du lundi 30 mars 2015 à 19h30
Salle de musique, La Fontenelle, Cernier

L'ordre du jour de la séance se présente comme suit :

1. Appel ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2015 ;
3. Communications de la présidente ;
4. Nomination d'un membre au Conseil communal en remplacement de M. Claude-Henri Schaller, démissionnaire ;
5. Motions et propositions ;
6. Interpellations et questions ;
7. Communications du Conseil communal.

Ouverture de la séance par la présidente :

Mme Anne Bourquard Froidevaux (ci-après « la présidente »), ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacun à Cernier. Elle remercie le public, les journalistes et les membres de l'administration communale de s'être déplacés à cet effet.

1. Appel

La feuille de présence fait état de :

Membres présents : 39

Membres excusés : 2

Le Conseil communal in corpore et le chancelier participent également à la séance.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2015

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Communications de la présidente

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Sont excusés : MM. Jan Villat (JLR) et Alain Collioud (Les Verts).



Commune de Val-de-Ruz

Conseil général

La présidente signale que M. Raphaël Guisan a annoncé sa démission de la Commission de sécurité. Son remplacement interviendra lors du prochain Conseil général.

Elle souhaite la bienvenue à M. Philippe Jaquet au sein du groupe PS à la suite du départ de Mme Caroline Kuenzi.

4. Nomination d'un membre au Conseil communal en remplacement de M. Claude-Henri Schaller, démissionnaire

M. Hervé Oppliger (PLR) annonce que le groupe PLR-PDC propose M. Cédric Cuanillon.

M. Pierre Studer (PS) informe que le candidat PLR vient d'être auditionné par le groupe PS. Il s'est prêté à l'exercice et a parlé de ses motivations, de sa carrière et des différentes directions qu'il aimerait prendre en tant que conseiller communal. A la suite de cette audition, le groupe PS estime que le candidat a l'expérience d'un exécutif, connaît les rouages de l'Etat et, à ce titre, pourrait être d'une aide précieuse pour les dicastères qu'il aurait à conduire à l'avenir.

M. Cédric Cuanillon fait preuve de collégialité, aspect qui est jugé important pour un conseiller communal et qui tient à cœur à M. Pierre Studer (PS). Le groupe PS a également ressenti sa volonté de travailler avec tous les partis et apprécie le courage du candidat de s'engager pour la Commune un an avant le terme de la législature.

Pour toutes ces raisons, le groupe PS va soutenir la candidature de M. Cédric Cuanillon.

Comme il n'y a pas d'autre candidat, **la présidente** annonce qu'il s'agit d'une élection tacite et propose d'applaudir M. Cédric Cuanillon.

Décision : M. Cédric Cuanillon est élu par acclamation.

5. Motions et propositions

Aucune motion ni proposition n'a été déposée.

6. Interpellations et questions

Aucune interpellation ni question n'a été déposée.

7. Communications du Conseil communal

Au nom du Conseil communal, **M. Armand Blaser (CC)** souhaite la bienvenue à M. Cédric Cuanillon au sein de l'Exécutif et se réjouit de cette future collaboration.

En guise de conclusion, **la présidente** signale que les remerciements et les discours d'adieu et de bienvenue auront lieu en juin, lors de la passation des pouvoirs.

La séance est levée à 19h44.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
La présidente La secrétaire

A. Bourquard Froidevaux C. Ammann Tschopp